

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26732**

### Intitulé

MASTER : MASTER Diplôme de l'Institut d'études Politiques de Grenoble Spécialité Direction de projets culturels

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Institut d'études politiques de grenoble (Sciences Po Grenoble), Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Directeur de Sciences Po Grenoble

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

120 Spécialités pluridisciplinaires, sciences humaines et droit, 123 Sciences sociales (y.c. démographie, anthropologie), 128 Droit, sciences politiques

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités suivantes :

**1- La direction des affaires culturelles pour une collectivité territoriale. Le titulaire sera en charge de :**

préparer et mettre en oeuvre des actions et politiques culturelles;

gérer des relations avec des élus;

diriger une équipe;

coordonner des partenaires publics ou privés

**2- La gestion d'une mission à dimension culturelle. Le titulaire sera en charge de :**

l'accompagnement à la construction ou à l'aménagement d'un équipement;

la création ou l'organisation d'une manifestation;

l'élaboration, suivi et évaluation d'un programme d'action sectoriel ou transversal;

définir et mettre en oeuvre un partenariat européen ou international

**3- La gestion d'une mission pour une agence culturelle territoriale. Le titulaire sera en charge de :**

accompagner ou mettre en oeuvre des études

définir et suivi de plans de formations

organiser des événements professionnels

**4- L'administration d'une structure artistique. Le titulaire sera en charge de :**

l'administration de compagnie (direction d'équipe, gestion des contrats de travail, gestion des relations

avec les pouvoirs publics) ;

la gestion de productions ;

la gestion des relations avec les publics (communication, médiation).

**5- La responsabilité de service/de projet dans une structure artistique ou culturelle. Le titulaire sera en charge de :**

la définition et rédaction d'un projet culturel ;

le conseil en gestion et politique culturelle ;

l'administration de tournée ou de festival ;

le montage de financements, dont financements européens ;

la gestion de productions ;

les relations avec les publics ;

la conception, coordination et mise en oeuvre d'actions culturelles.

**A l'issue de leur formation, les diplômés maîtrisent :**

- un savoir pluridisciplinaire en sciences sociales leur permettant d'analyser les faits sociaux et politiques propres aux sociétés contemporaines,

- l'environnement institutionnel et l'histoire des politiques publiques de la culture, en France en Europe et dans le cadre de l'Union européenne,

- les modalités de recherche d'un financement pour un projet culturel auprès de l'Union européenne ou à l'échelle internationale,

- la diversité des activités, des professions et des projets dans le domaine patrimonial.

- la conception de l'économie d'un projet culturel : appréhender la culture et l'art comme outils du développement ; adapter ou rechercher des modèles économiques, financiers, et juridiques pertinents pour ses projets ou son territoire ; intégrer la logique de la responsabilité environnementale dans les démarches artistiques et culturelles.

- la conception et la mise en oeuvre d'une stratégie de communication adaptée à un projet ou à un équipement culturels.

- Les logiques fondamentales de la gestion et du droit des entreprises culturelles (capacité à

dialoguer avec les différents professionnels intervenants sur ces sujets : comptables, avocats, services fiscaux, directeurs et administrateurs d'entreprises culturelles, etc.).

- les principaux rouages de la comptabilité générale, des documents de synthèse (bilan et compte de résultat), exercices appliqués sur Excel,
- la langue anglaise à un niveau en conformité aux exigences de leur projet professionnel.

#### **Ils disposent en outre par leurs expériences de stages :**

- de connaissance concrète des milieux professionnels et de la capacité à articuler des enseignements théoriques dispensés et des situations et savoir-faire découverts au cours des stages.

Ils disposent en outre par leurs expériences de stages :

- de connaissance concrète des milieux professionnels et de la capacité à articuler des enseignements théoriques dispensés et des situations et savoir-faire découverts au cours des stages.

#### **Ils disposent enfin, par leurs travaux de recherches, d'une :**

- capacité à élaborer, conduire et rédiger un travail de recherche de niveau universitaire articulant problématique théorique et enquête de terrain.
- capacité à choisir et maîtriser des méthodes d'enquêtes appropriées pour la gestion d'un projet ou d'un équipement culturel.

#### **Globalement, les diplômés de cette formation sont capables de :**

- construire une réflexion générale sur les enjeux artistiques culturels.
- rechercher des analyses et des approches critiques pour étayer son point de vue
- traduire leur analyse en possibilités d'action publique ou d'action artistique et culturelle.

#### **Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat**

##### **Les titulaires du diplôme peuvent évoluer dans les secteurs d'activité suivants :**

- collectivités publiques, en particulier collectivités locales (collectivités territoriales et établissements de coopération intercommunale) : administration générale, missions transversales, spectacle vivant, patrimoine, cinéma ;
- agences culturelles territoriales (au niveau régional ou départemental);
- compagnies artistiques du spectacle vivant ;
- entreprises culturelles du spectacle vivant;
- agences de conseil en matière culturelle.

##### **Les titulaires du diplôme peuvent exercer les emplois suivants:**

- directeur(trice) des affaires culturelles en collectivités locales (collectivités territoriales, EPCI ou autre structure intercommunale - Pays, PNR, etc.) ;
- attaché(e) au sein d'un service culturel de collectivité locale ;
- chargé(e) de mission au sein d'une collectivité locale (service culturel ou mission transversale)
- chargé(e) de mission au sein d'une agence culturelle régionale, départementale ou intercommunale ;
- chef de projet dans une agence de conseil en matière culturelle ;
- administrateur(trice) ou assistant(e) d'administration de structure culturelle (compagnie, équipement, festival) ;
- responsable de service ou de projet dans une structure culturelle ;
- chargé(e) de production ;
- attaché(e) de relations publiques ;
- programmeur(trice).

##### **Codes des fiches ROME les plus proches :**

L1302 : Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel

K2103 : Direction d'établissement et d'enseignement

#### **Modalités d'accès à cette certification**

##### **Descriptif des composantes de la certification :**

LA Spécialité Direction de Projets culturels se décline comme suit :

##### **- métiers de la culture (formation initiale) :**

- UE 1 : Projets artistiques et culturels et radiographie service patrimonial, 5 crédits (dossier)
- UE 2 : Sociologie de l'art et de la culture et radiographie MC2, 5 crédits (Dossiers)
- UE 3 : Economie de la culture et communication, 5 crédits (dossier et contrôle continu)
- UE 4 : Gestion et droit des entreprises culturelles, 5 crédits (examens)
- UE 5 : Politiques culturelles européennes et internationales + formation à l'étranger, 5 crédits (examen)
- UE 6 : Ressources humaines et langues, 5 crédits (contrôle continu)
- UE 7 : Stage et mémoire professionnel, 30 crédits.

##### **- Cadres Culturels Territoriaux (formation continue) :**

UE 1 : Acteurs et enjeux culturels, 5 crédits (contrôle de présence)  
 UE 2 : Organisation et stratégie, 6 crédits (contrôle de présence)  
 UE 3 : Economie et gestion de la culture, 6 crédits (contrôle de présence)  
 UE 4 : Stratégie culturelle et langue, 3 crédits (contrôle de présence et contrôle continu)  
 UE 5 : Rapport d'étude, 10 crédits (rapport d'études)  
 UE 6 : Européanisation et mondialisation culturelles, 8 crédits (contrôle de présence)  
 UE 7 : Enjeux artistiques contemporains et industries culturelles, 6 crédits (contrôle de présence)  
 UE 8 : Mémoire de recherche, 16 crédits.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION                      | OUI | NON |
|--|-----|-----|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X   | Oui |
| En contrat d'apprentissage                                       | X   | Non |
| Après un parcours de formation continue                          | X   | Oui |
| En contrat de professionnalisation                               | X   | Oui |
| Par candidature individuelle                                     | X   | OUI |
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2016                      | X   | Oui |

|                                   | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie  |     | X   |
| Accessible en Polynésie Française |     | X   |

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Décret n°2005-1119 du 5 Septembre 2005 modifiant le décret n°99-747 du 30 août 1999 relatif au grade de master publié au JO n°209 du 8 Septembre 2005

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Décret n°89-901 du 18 Décembre 1989 relatif aux Instituts d'Etudes Politiques, publié au KO du 19 Décembre 1989

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

##### Autres sources d'information :

##### Lieu(x) de certification :

Institut d'études politiques de grenoble (Sciences Po Grenoble) : Auvergne Rhône-Alpes - Isère ( 38) [Grenoble]

<http://www.sciencespo-grenoble.fr/>

<http://www.sciencespo-grenoble.fr/formation/direction-de-projets-culturels/>

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Sciences po Grenoble / 1030 avenue centrale / Domaine Universitaire / 38400 Saint Martin d'Hères

##### Historique de la certification :

**Certification précédente :** Mention "Science politique. Politiques Publiques et Changement Social", Spécialité professionnelle "Direction de Projets Culturels", Options "Métiers de la culture" et "Cadres Culturels Territoriaux"